

REUNION DE LA COMMISSION CYCLOSPORT
vendredi 14 décembre 2012 à 19 heures à SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Membres présents

Alain GARNIER - Annick BEAUDIN - Jean-Louis LATOUR - Matthieu VATAN - Daniel LEBERT - Gérard DEZECOT

Membre excusé :

Michel BOIN

Championnat départemental de cyclo-cross 2012

Répartition des diverses tâches

Rappel du temps de course :	minimes	20 mn
	cadets	30 mn
	féminines	30 mn
	17-18-19 ans	40 mn
	Adultes	50 mn

Mutations

- Fabrice LEGRAND du VC castelneuvien au Cercle Gambetta (1ère catégorie) : acceptée
- Patrick OSSOWSKI du VC Beaugency au Cercle Gambetta (1ère catégorie) : acceptée
- Florent SAIZ du Cycloport Abraysien à l'Amicale de Neuville aux Bois (1ère catégorie) : acceptée
- Damien POURRIOT de l'USOPOC à l'Amicale de Neuville aux Bois (3ème catégorie) : acceptée
- Jean-Louis MARCOU du VC Beaugency à la Fraternelle de BONNEE (2ème catégorie) : acceptée

Adhésions

Maxime BERGERON CSM Sully/Loire VTT n'a jamais couru – accepté en catégorie 13-14 ans
Francis HENRIET (59 ans) Nevoy sports n' a jamais couru - accepté en 3ème catégorie
Samuel JOLLY VTT Sermaises n'a jamais couru - accepté en 3ème catégorie

Descentes

Jean-Charles ALLAIS du braquet abbaticien (2ème catégorie) demande à descendre en 3ème catégorie pour le cyclo-cross :

Avis de la commission : REFUS

Problème avec le club de Courcy-aux-Loges

Le club n'a pas versé en totalité, à la commission cycloport, la redevance due lors de l'organisation d'une épreuve.

RAPPEL : compte rendu de la réunion de commission du 11 octobre 2012 :

" Décisions du Comité Départemental UFOLP - Assurances APAC - Prise en charge"

Suite aux demandes faites par le responsable de la commission cycloport, le Comité départemental UFOLEP, lors de sa réunion du 14 septembre 2012, a décidé de donner une aide sur les organisations des clubs qui ont pris **l'APAC comme assurance et le complément ACT.**

Au vu des courriers échangés entre le responsable de la commission et le président du club de Courcy-aux-loges et la lecture du compte-rendu, il s'avère que le club est redevable de la somme de 94,86 €.

Championnats nationaux

La commission nationale des Activités Cyclistes a mis en place un nouveau procédé pour l'attribution des dossards lors des championnats nationaux de cyclo-cross et de route (voir détail sur le site national des activités cyclistes)

Condition de participation au championnat départemental route 2013

Pour prétendre disputer le championnat départemental route qui se déroulera le dimanche 12 mai 2013 à DAMMARIE-EN-PUISAYE (organisateur le club d'OUZOUER-SUR-TREZEE), la commission a décidé d'imposer aux cycloportifs **3 participations minimum aux épreuves route du calendrier du LOIRET**

Critères de montée

Application du règlement national avec un critère supplémentaire :

- montée en catégorie supérieure avec 30 points et ou 3 victoires

Championnat départemental route 2013

Ordre des départs :	10h15	13/14 ans - 15/16 ans - Féminines - + 60 ans
	13h00	30/39 ans - 50/59 ans
	15h30	17/19 ans - 20-29 ans - 40-49 ans

Longueur du circuit : 6,9 kms

Récompenses : - vers 12h pour ceux qui courront le matin

- à l'issue des épreuves pour ceux qui courront l'après-midi

Coût des cartes cycloportives :

Pour la saison 2012-2013, la commission a décidé que le montant des cartes cycloportives sera de :

1 € par carte délivrée pour les clubs organisateurs d' épreuves

2 € par carte délivrée pour les clubs qui n'organisent aucune épreuve du calendrier UFOLEP route ou cyclo-cross

Cahier des charges pour l'organisation des championnats

Les membres de la commission étudient la mise en place d'un cahier des charges pour l'organisation du championnat départemental route ainsi que pour l'organisation du championnat régional route qui aura lieu dans le département en 2014.

La version finale sera rédigée lors d'une prochaine réunion de la commission.

Challenge route 2013

Pour la saison 2013, le challenge individuel est maintenu. Le nombre de points octroyés pour chaque participation à une épreuve dans le Loiret est porté à **5 points**

Les challenges clubs sont également maintenus.

Paiement des cartes cycloportives 2012

Pour les clubs qui n'ont pas réglé le paiement des cartes cycloportives de la saison 2012 aucune carte cycloportives 2013 ne sera délivrée tant qu'ils n'auront pas adressé leur règlement